



TEFILAH

Beth Hamidrach TORAT HESSED VEDAVID de Saint Brice

 www.hessedvedavid.com

בס"ד

TEFILAH (11ème partie) :

« Bé'hémela, rabba émounatékha » : Par ta miséricorde, grande est la confiance que l'on peut avoir en Toi

Chacun d'entre nous sait et est conscient qu'Hakadoch Baroukh Hou nous regarde et nous surveille individuellement, qu'Il juge chacune de nos actions. Aussi, lorsque nous réfléchissons un instant, et que nous nous demandons, à quoi ai-je droit ?, il est clair qu'avec un peu d'honnêteté, la réponse qui vient est que nous n'avons pas droit à grand-chose. En effet, notre service très faible d'Hachem ne justifie pas que l'on ait droit à quelque chose. Pourtant, nous sommes toujours en vie et, nous continuons à nous déplacer. Ceci n'est dû qu'à une chose, « Bé'hémela », la miséricorde particulière qu'éprouve Hakadoch Baroukh Hou envers nous.

« Chéhé'hézarta bi nichmati bé'hémela », « Tu m'as rendu mon âme du fait de Ta miséricorde », notre âme n'est pas revenue car c'est dans l'ordre des choses, car c'est une loi de la nature, mais uniquement par la miséricorde d'Hakadoch Baroukh Hou. Chacun est légitimement en droit de se demander : « Qu'en sera-t-il demain ? Il est vrai qu'aujourd'hui, Hakadoch Baroukh Hou a de la miséricorde envers moi, mais demain, éprouvera-t-il toujours cette miséricorde envers moi ?



TEFILAH (Suite)

Beth Hamidrach TORAT HESSED VEDAVID de Saint Brice

 www.hessedvedavid.com

בס"ד

Même si Hakadoch Baroukh Hou me fait cadeau de la vie, alors que je ne la mérite pas vraiment, peut-être ne me l'offre-t-il que pour un jour, mais après... ! ». C'est pourquoi, nous ajoutons tout de suite après « Bé'hèmla », « par Ta miséricorde », « Rabba émounatékhà », « grande est la confiance que nous pouvons avoir en Toi ». Nous pouvons compter sur Toi, si je me suis levé aujourd'hui, je pourrai sûrement me lever demain, car j'ai confiance en toi. Je sais que ta miséricorde est infinie, et demain aussi, tu me rendras mon âme.

Rav Pinkous raconte qu'il a eu l'occasion, une fois dans sa vie, de ressentir véritablement ce que signifie la résurrection des morts. Il raconte qu'il du voyager aux Etats-Unis avec une personne malade qui devait se faire opérer là-bas. En Israël, les médecins, après avoir réalisé différents examens, avaient estimé que cette personne n'avait plus de chance de vie. Les médecins expliquèrent au malade qu'il n'était probablement pas nécessaire de voyager aux Etats-Unis, car cela n'aurait aucune utilité. Ils lui suggérèrent, pour les quelques mois qu'ils estimaient qu'il lui restait à vivre, qu'il était préférable de rester avec sa famille. Pourtant, le malade décida quand même de se rendre aux Etats-Unis. Rav Pinkous l'accompagna. En arrivant là-bas, ils se rendirent immédiatement à l'hôpital où la malade avait rendez-vous avec un professeur. On lui fait des radios, des examens, et ceci, durant quatre heures.



TEFILAH (Suite)

Beth Hamidrach TORAT HESSED VEDAVID de Saint Brice

 www.hessedvedavid.com

בס"ד

Rav Pinkous a raconté qu'il n'a jamais pu oublier ce moment où le professeur est venu les voir et a dit à la personne malade : « Vous n'avez rien, toutes vos radios et tous vos examens ne présentent aucune trace de maladie quelconque ». Rav Pinkous dit qu'à ce moment précis, il a vu de ses yeux ce qu'est « la résurrection des morts ». Et il pleura. Il alla alors prier en ressentant la joie d'être en vie. C'est ce que nous devons ressentir chaque matin lorsque nous disons « Chéhé'hézarta bi nichmati », que Tu m'as rendu mon âme.

Se lever en ressentant cette joie d'être en vie et d'aller prier, accompagné de ce sentiment, car Hachem nous fait cadeau de la vie « Bé'hèmla », avec miséricorde, et cela, même pour l'avenir, « Rabba émounatékha », « grande est la confiance que nous pouvons avoir en Toi ».